|  |
| --- |
| **Annexe 20 : Moyens de communication** |

# Infrastructure de Recherche de Personnes :

Le Musée du Louvre dispose d’un système de « Recherche de Personnes » (Biper ou pager de la norme POCSAG), couvrant la quasi-totalité du site des sous-sols aux combles, qu’il met gracieusement à disposition de l’ensemble de ses partenaires.

Ce système permet d’être joint en mobilité au sein de l’Etablissement avec

l’affichage du numéro de l’appelant interne ou externe. Il permet aussi à la Vigie Technique ou au représentant du pouvoir adjudicateur de joindre à tout instant les équipes du Titulaire pour leur transmettre les informations ou incidents nécessitant un traitement rapide ou urgent.

Le Titulaire se portera acquéreur de récepteurs de radiomessagerie POCSAG dont la référence commerciale est :

- BIRDY WPs – 446MHz (ainsi que ses accessoires)

A la société « TPL SYSTEM » située à SARLAT 24200 ([*http://www.tplsystemes.com*](http://www.tplsystemes.com/) *; contact : 05.53.31.55.00*).

Le Musée du Louvre dispose des outils de programmation et assure lui-même la gestion du parc des terminaux de Radiomessagerie utilisés sur le site (affectation, inventaire, programmation, test de fonctionnement, etc...).

La configuration des terminaux étant spécifique à l’infrastructure en place et au mode d’administration du système, le Musée du Louvre n’acceptera sur son réseau que des terminaux agréés par les responsables du système.

Les terminaux qui seront utilisés sur le site seront impérativement programmés/déprogrammés par le Musée du Louvre à des fins d’identification, les terminaux et accessoires seront inventoriés et/ou gravés au nom de la société du Titulaire.

Lorsqu’un terminal du Titulaire sera supposé défaillant, le Musée du Louvre pourra réaliser un premier diagnostic (reprogrammation et tests) ; le Titulaire restant propriétaire des terminaux, il fera son affaire des envois vers le Service Après-Vente de son fournisseur.

# Infrastructure de Radiocommunication :

Le Musée du Louvre dispose d’un « réseau de radiocommunication privé » (communication de type talkie-walkie, relayé par une infrastructure fixe) couvrant la quasi-totalité du site des sous-sols aux combles, qu’il met gracieusement à disposition de ses partenaires.

Ce système permet de faciliter la réalisation des missions nécessitant une interaction entre plusieurs intervenants lorsque les moyens de communication téléphonique sont impossible (pas de couverture GSM, téléphone trop éloigné ou usage non adapté, recherche de défaut, action nécessitant une coordination à plusieurs, etc...).

Le Titulaire se portera acquéreur des terminaux portatifs de l’ensemble des accessoires qu’il juge utile (et éventuellement fixes) nécessaires aux missions qu’il doit réaliser.

Le Musée du Louvre dispose des outils de programmation et assure lui-même la gestion du parc des terminaux de Radiocommunication utilisés sur le site (affectation, inventaire, programmation, test de fonctionnement, etc...).

La configuration des terminaux étant très spécifique à l’infrastructure en place et au mode d’administration du système, le Musée du Louvre n’acceptera que des terminaux agréés pour son réseau.

Voici la liste des terminaux actuellement agréé par le Musée du Louvre, ils sont fabriqué par la société « TAIT» situé à SEVRES 92310 ([*http://www.taitradio.com/int/fr*](http://www.taitradio.com/int/fr) *; contact : 01.41.14.05.50*).

* Portatif TAIT TP9360 – 4 Watts maxi – UHF 400/470 MHz :
* Base fixe de table TAIT TM9355 – 25 Watts maxi – UHF 400/470 MHz

Le service responsable de ce système se réserve le droit de ne donner accès qu’aux

« Conférences » adaptées au besoin du Titulaire, et de refuser/retirer l’accès au Réseau Radio dans les cas (*non exclusifs*) suivants :

* + si les terminaux fournis ne peuvent-être intégralement managé par le Contrôleur de réseau « DMR Network Controller – TAIT TN9300 » et le gestionnaire « TAIT Enable » ;
  + s’il juge que l’activité du titulaire ne nécessite pas l’usage de l’infrastructure de radiocommunication (*l’utilisation de portatif analogique en mode poste-à-poste restant possible mais de portée très limitée*) ;
  + lorsque les liens commerciaux et/ou administratifs entre les parties cesseront.

Les personnels du Titulaire devront respecter les « procédure radio » qui lui seront exposés à la mise en service de ses terminaux.

Les terminaux qui seront utilisés sur le site seront impérativement programmés par le prestataire en charge de la maintenance de l’installation de radiocommunication du Musée du Louvre, éventuellement upgradé dans la dernière version validée, et déprogrammé à la désinscription du Réseau. A des fins d’identification, les terminaux et accessoires seront inventoriés et/ou gravés au nom de la société du Titulaire.

Du fait de l’attribution par l’ARCEP et l’ANFR des fréquences radioélectrique dont le Musée du Louvre dispose du droit d’usage exclusif sur une zone géographique définie, ces terminaux ne devront être utilisés que sur le Domaine du Louvre – à l’exclusion de tout autre endroit en France –.

L’utilisation des fonctionnalités d’alarme PTI/DATI ne sont pas acceptées sur le Réseau Radio sauf contexte exceptionnel ; le cas échéant, le Musée du Louvre ne pourrait être tenu pour responsable en cas de non transmission de l’alerte.

Le Musée du Louvre se réserve le droit de superviser/monitorer/écouter le trafic de

l’installation de Radiocommunication, d’interagir avec des terminaux à distance ou de les inhiber en cas d’« usage notoirement anormal ».

Lorsqu’un terminal du Titulaire sera supposé défaillant, le Musée du Louvre pourra réaliser un premier diagnostic (reprogrammation et tests) ; le Titulaire restant propriétaire des terminaux, il fera son affaire des envois vers le Service Après-Vente de son fournisseur.